Conseil des droits de l’homme

43e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Tonga**

Genève, le 1er mai 2023

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation des Tonga.

La Suisse salue la visite de l’Initiative sur la Convention contre la Torture (CTI) aux Tonga en février 2019. Nous **recommandons de poursuivre les efforts en vue de la ratification de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.**

La Suisse est préoccupée que les Tonga n’aient pas encore aboli la peine de mort, y inclus pour les mineurs. Nous **recommandons de modifier la loi sur les infractions pénales afin d'interdire explicitement l’imposition et l’application de la peine de mort aux personnes qui ont commis leurs crimes avant l’âge de 18 ans.**

**La Suisse recommande également que les Tonga transforment leur moratoire de facto sur la peine de mort en un moratoire officiel en vue d'abolir totalement la peine de mort.**

Je vous remercie.